

Le programme d'actions du Comité de Lutte contre les Infections nosocomiales (CLIN) en 2008 comprend :

Des actions de surveillance des infections nosocomiales dans l'environnement avec :

- Des contrôles de potabilité de l'eau froide et recherche de légionelles dans l'eau chaude sanitaire.
- Des contrôles trimestriels de l'air et des surfaces sur l'ensemble des salles d'intervention du bloc opératoire.
- Une surveillance épidémiologique par l'intermédiaire de différentes enquêtes réalisées selon la méthodologie des réseaux nationaux et régionaux de surveillance (enquête nationale de prévalence, surveillance des infections du site opératoire, surveillance des infections nosocomiales en réanimation)
- Le suivi continu des bactéries multirésistantes, impliquant de la mise en place des mesures d'isolement spécifiques.
- La surveillance des Accidents d'Exposition au Sang (AES) pouvant toucher le personnel.

Des actions de prévention des infections nosocomiales

- La mise en place de groupes de travail permet de finaliser des documents de référence concernant la lutte contre les infections nosocomiales au sein du Centre Hospitalier.
- La mise en place d'une équipe de bionettoyage centralisée.

Des actions d'évaluation des pratiques professionnelles

- Ciblées sur l'hygiène des mains avec mise en place d'un objectif quantitatif par unité, la préparation cutanée de l'opéré et le suivi du contrôle bactériologique des endoscopes.

Des actions de formation en Hygiène Hospitalière

- Formation par le C-CLIN SUD-OUEST des nouveaux correspondants en hygiène des différentes unités de l'établissement.
- L'Equipe Opérationnelles d'Hygiène Hospitalière organise des formations internes concernant la pose et l'hygiène des mains et en particulier sur la friction hydro-alcoolique.
- Les membres de l'Unité départementale de l'Hygiène Hospitalière et le Président du CLIN participe aux réunions d'informations dans le cadre du Réseau Régional de Lutte contre les Infections Nosocomiales.
- Formation pratique sur le désinfection des endoscopes, à l'attention du personnel des plateaux techniques.

Le suivi de la consommation des antibiotiques

- Il est assuré par les pharmaciens de l'établissement en liaison avec la Commission des antibiotiques et le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales.